

TFP ASA

Titre RNCP de niveau III Agent de sûreté aéroportuaire – RNCP 34487

Organisme certificateur : CPNEFP / ADEF - Date d'enregistrement : 02/03/2020

190 heures

RNCP34487 : Eligible CPF

Public concerné

- Toute personne souhaitant devenir agent de sûreté aéroportuaire

Pré-requis

- Niveau CAP/BEP souhaité
- Nationalité française ou européenne (Communauté Européenne)
- Carte professionnelle valide ou lettre d'intention d'embauche
- Extrait n°3 du casier judiciaire

Sélection

Sur dossier & entretien de motivation

Possibilité de validation par bloc de compétence :

- Non

Suite de parcours : BTS MOS pour les candidats titulaires du BAC ou équivalence

Passerelle : Carte Pro APS qui dispense du tronc commun ; TFP agent de sécurité cynophile ; SSIAP

Moyens pédagogiques

- 1 salle de formation de 25m²
- Matériels SST
- Simulateur d'imagerie radioscopique
- Valise d'entraînement sûreté

Validation

- Titre à finalité professionnelle

Objectifs

- Savoir mettre en œuvre les mesures de contrôle et d'inspection filtrage
- Obtenir les certificats de qualification professionnelle d'agent de sûreté aéroportuaire.

Programme

SÉCURITÉ

Module Secourisme

- Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail
- Etre capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

Module juridique

- Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaires
- Connaître les dispositions utiles du code pénal
- Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche
- Introduction aux Principes Généraux de la républiques : République indivisible, laïque, démocratique et sociale

Module stratégique

- Connaître les outils de transmission
- Savoir transmettre des consignes
- Réaliser une remontée d'informations

Module gestion des conflits

- Etre capable d'analyser les comportements conflictuels
- Etre capable de résoudre un conflit

Examen du TFP

- Épreuve théorique sous la forme d'un QCM pour la partie sécurité.

SÛRETÉ AÉROPORTUAIRE (1/2)

11.2.2 : formation de base

11.2.3.1 : formation spécifique pour l'inspection/le filtrage des personnes, des bagages de cabine, des articles transportés et des bagages de soute

- compréhension de la configuration du point d'inspection/de filtrage et du processus d'inspection/de filtrage
- connaissance des moyens de dissimulation d'articles prohibés
- aptitude à réagir de manière appropriée en cas de détection d'articles prohibés

11.2.3.2 : formation des personnes qui effectuent l'inspection/le filtrage du fret et du courrier

- connaissance des actes d'intervention illégale déjà perpétrés dans l'aviation civile, des attentas terroristes et des menaces actuelles
- connaissance des prescriptions légales applicables
- connaissance des objectifs et de l'organisation de la sûreté de l'aviation
- connaissance des techniques de fouille

TFP ASA

Titre RNCP de niveau III Agent de sûreté aéroportuaire – RNCP 34487 Organisme certificateur : CPNEFP / ADEF - Date d'enregistrement : 02/03/2020

190 heures

RNCP34487 : Eligible CPF

Programme

SÛRETÉ AÉROPORTUAIRE (2/2)

11.2.3.3 : formation des personnes qui effectuent l'inspection/le filtrage du courrier et du matériel des transporteurs aériens, des approvisionnements de bord et des fournitures d'aéroport

- connaissance des prescriptions légales applicables
- aptitude à faire fonctionner les équipements de sûreté utilisés
- aptitude à interpréter correctement les images produites par l'équipement de sûreté
- connaissance des exigences applicables au transport

11.2.3.4 : formation spécifique des personnes qui effectuent des inspections des véhicules

- connaissance des moyens de dissimulation d'articles prohibés
- connaissance des procédures d'intervention d'urgence
- connaissance des techniques d'inspection des véhicules
- capacité à effectuer des inspections de véhicules selon une norme suffisante pour raisonnablement garantir la détection des articles prohibés dissimulés

11.2.3.5 : formation spécifique des personnes qui effectuent des contrôles d'accès à un aéroport ainsi que des opérations de surveillance et de patrouille

- connaissance des systèmes de contrôle d'accès utilisés à l'aéroport
- connaissance des autorisations, y compris des titres de circulation et des laissez-passer de véhicules donnant accès aux zones côté piste et capacité à identifier ces autorisations
- connaissance des procédures de patrouille et de contrôle des personnes et des circonstances dans lesquelles les personnes doivent être signalées ou invitées à justifier de leur identité
- capacités relationnelles, en particulier pour faire face aux différences culturelles et aux passagers susceptibles de causer des troubles

Examen (certification)

- Les évaluations des actions de formation initiale sont menées conformément au référentiel, sous réserve de l'arrêté ministériel fixant la réglementation du TFP ASA 2

Numéro d'autorisation d'exercice **CNAPS**

N° d'autorisation d'exercice CNAPS : N° d'autorisation d'exercice CNAPS : Remire-Montjoly FOR-973-2028-04-20-20230585849; Le Lamentin FOR-972-2026-11-19-20210586599; Marq en Baroeul FOR-059-2028-07-17-20230844391; Marignane FOP-013-2023-09-23-20230582258; Nice FOR-006-2028-03-23-20230582285; Baie-Mahault FOR-971-2026-11-19-20210586598; Blagnac FOR-031-2028-02-2-20230587238; Rungis FOR-094-2028-05-16-20230587609; Sainte-Marie FOR-974-2028-05-11-20230663194; Mamoudzou FOR-976-2028-02-10-20230663202; Tremblay-en-France FOR-093-2028-05-16-20230611151; Saint Herblain : FOR-044-2028-04-20-20230636006; Pusignan FOR-069-2028-03-23-20230590823

N° d'autorisation d'exercice CNAPS : Pusignan FOR-069-2027-12-26-20220686255; Nice FOR-006-2028-03-23-20230713352; Tremblay-en-France FOR-093-2028-05-16-20230713262; Mulhouse FOR-068-2028-02-10-20220707776 – Mérignac FOR-033-2028-03-24-20200723393

Le + camas

- + Méthode pédagogique active et innovante permettant aux apprenants d'être acteurs de la formation
- + Formateurs professionnels du métier pour vous apporter une réelle expertise
- + Des formations complètes et un réseau d'entreprises partenaires pour faire décoller votre carrière.